

Réunion du CA du 08 Décembre 2005

CR non officiel selon mes notes personnelles « tapées » en séance

Patrick Capolsini

Madame la Présidente annonce :

- des créations de postes enseignants-chercheur (3 postes) et IATOS (2 postes),
- une hausse de 7,5 % de notre DGF qui n'avait pas été augmentée depuis 1999,
- des crédits exceptionnels d'investissement de presque 67 millions FCP pour étanchéité et climatisation bâtiment A,
- une hausse de 43% de l'aide du CNOUS + création d'un emploi de catégorie C pour les œuvres,
- la mise à disposition par le gouvernement du Pays de 6 agents de sécurité et d'une infirmière à mi-temps,
- une baisse de 4% du nombre d'étudiants inscrits cette année (en particulier en Lettres) → mise en place d'une petite commission afin d'étudier ces chiffres des inscriptions.

POINT 1 : Approbation du procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 23 septembre 2005.

Adopté, 4 abstentions.

POINT 2 : Questions financières et comptables :

➤ 2.1 Subvention(s).

Aucune demande.

➤ 2.2 Approbation des décisions prises lors de la réunion du fonds de solidarité – F.S.D.I.E.

Montant disponible : environ 2 millions FCP. Deux demandes pour le budget 2005.

- CINEVASION (11 900 FCP) avis favorable de la commission avec remarque sur les difficultés des étudiants à se rendre aux séances en ville. Une future demande de subvention pourrait être rejetée si séances encore en ville. Adopté.
- TE UI MATA pour participation au FIFO (Festival du Film Océanien) :90 000 FCP et une aide complémentaire d'environ 140 000 FCP pour la prise en charge d'une parution du journal (coût d'une parution = 357 000). Adopté.

Les crédits non utilisés « tombent dans les réserves ». Voir également le point 2.9 ci-dessous.

➤ 2.3 Pourcentage des crédits attribués au F.S.D.I.E., année 2006.

Le montant de la dotation au FSDIE est fixé à 10 euros/étudiant par le Ministère. Le CA doit décider de la répartition entre « initiative étudiante » (soutien à projets) et « aide sociale ». Pour 2005/2006, le Ministère impose 90 à 95 % pour « initiative étudiante » et 100 % en 2006-07. L'aide sociale doit, à l'horizon 2006-07, être entièrement prise en charge par le CNOUS et les œuvres. Adopté 90% « initiative » et 10% « aide sociale ».

➤ 2.4 Pourcentage du BQR 2006.

Bonus Qualité Recherche pris comme un pourcentage des sommes allouées par le Ministère aux équipes de recherche reconnues (PQR). An dernier BQR = 5% du PQR soit environ 600 000 FCP. Reconduction des 5% : Adopté.

➤ 2.5 Projet de budget 2006 UPF :

Mise en place de la LOLF (nouvelles règles budgétaires pour tous les établissements publics) → gros changement dans la structure et la présentation du budget, le but de la LOLF est de mieux cerner les actions et leurs coûts précis.

Présentation du budget par Mme la Présidente comme un budget sincère et équilibré. Nouvelles recettes (voir préambule de la Présidente), re-négociations de différents contrats → une économie de près de 7,5 Millions.

➤ 2.5.1 Structure du budget 2006.

Les grandes actions et la structure générale sont données par le Ministère à Paris.

Les indicateurs qui seront retenus pour l'évaluation des performances seront précisés en cours d'année. Présentation par l'agent comptable des résultats du travail de la commission budgétaire qui s'est longuement réunie à plusieurs reprises. Adopté, 3 abstentions.

➤ 2.5.2 Définition du budget de gestion 2006 (LOLF).

La LOLF devrait permettre, à terme, une plus grande souplesse de gestion avec possibilité de glissement de crédits (fongibilité) d'un grand poste à un autre même si le Ministère semble vouloir fortement encadrer cette pratique au début.

Très longues discussions sur un budget jugé par certains administrateurs comme très ou trop « prudent » alors que nous avons un fonds de réserve de l'ordre de 250 millions. D'autre part, la centrale à Paris nous envoie des courriers de mise en garde sur l'état de notre fonds de roulement qui est réduit à 30 jours de fonctionnement. Des questions sont posées sur les directives du Ministère et des explications seront demandées à la centrale, dès la semaine prochaine à Paris par la Présidente. Il est certain que le budget est strict et que des économies sont recherchées à tous les niveaux. Adopté, 2 abs.

➤ 2.5.3 Budget par nature 2006.

C'est la « traduction » du budget de gestion du point précédant. Il est remarqué que les dotations aux amortissements (mise en réserve, lors de chaque dépense d'investissement, d'une somme pour pourvoir au remplacement ultérieur du matériel) ne sont pas prévues dans le budget initial alors qu'il s'agit, semble-t-il, d'une obligation légale. Cette dotation aux amortissements et les « remontées » sur amortissements seront prévus sur la DBM de Mars 2006.

➤ 2.6 Projet de budget 2006 des œuvres universitaires.

Un précédent CA avait décidé de ne plus voter de budget des œuvres en attendant une « réaction » du CNOUS. Suite à la visite de Mme BIR (adjointe au Directeur du CNOUS) en Novembre, le CNOUS a proposé une hausse de nos aides et le financement d'un agent cat. C. Au total, une hausse de 46 % sur l'ensemble de nos financements.

Structure, budget de gestion et budget par nature : adoptés, unanimité.

Remerciements de la Présidente au CA et au CNOUS. Convention tripartite UPF, DES et CNOUS est adopté, unanimité.

➤ 2.7 Tarification spécifique IUFM : utilisation de la halle des sports.

Demande d'un tarif de 10 000 FCP pour une séance de 2h30 au lieu de 20 000 FCP pour une période de 4h. Adopté.

➤ 2.8 Tarification CIPAM

Colloque International sur les Plantes Aromatiques et Médicinales des régions d'Outre-mer organisé du 11 au 13 Juillet 2006 par la plate-forme technologique GEPSUN (chimistes). Les tarifs de vente d'espaces publicitaires, de stands, d'inscriptions, etc sont adoptés, unanimité.

➤ 2.9 Attribution de subventions FSDIE, année 2006

Mise en place d'une nouvelle association étudiante (statuts déposés mais non encore parus au Journal Officiel avec demande de domiciliation à l'UPF). Demande de subvention de cette association de 50 000 FCP pour l'aide au démarrage. Cette demande a été adressée au fonds de solidarité et acceptée sous réserve de fourniture de justificatifs de la création effective de l'association et de fourniture d'un projet de finances. Adopté unanimité.

POINT 3 : Projets de diplômes professionnels, demandes d'habilitation de la Licence Professionnelle :

Il ne s'agit pas de décider de l'ouverture de ces formations en 2006-07 mais du lancement de la demande d'habilitation au niveau du Ministère.

➤ « Hôtellerie et tourisme, management des complexes hôteliers de loisirs (ressorts) ».

Les enseignants de langues n'ont pas été associés à la réflexion et seul l'anglais a été retenu.

Formation initiale ou continue (à décider plus tard), financée par les professionnels avec un coût de 7 à 8 millions (plan de financement à finaliser). Enseignements donnés au lycée hôtelier. Adopté, unanimité.

➤ « Environnement et développement durable en Océanie et en Polynésie française ».

C'est un travail mené avec le Ministère de l'Environnement et du développement durable du Pays.

Licence « pluri-disciplinaire » (géographie, écologie, environnement, civilisation, économie, langues, informatique, ...). Financement à finaliser mais certainement assuré par des professionnels

de la place (EDT en tête). Formation initiale ou continue (à décider plus tard). Environ 25 étudiants, pour partie importante des fonctionnaires du Pays. Chargé de cette formation pour l'UPF : Jean Paul PASTOREL (chargé de mission pour la Formation Continue). Remarque de différents collègues disant ne pas avoir été consultés ni informés alors que certains enseignements dépendent directement de leurs disciplines. Une action d'information et de concertation avec les collègues concernés devra être entreprise tant pour cette formation que pour d'autres du même genre à l'avenir. Principe du projet adopté, 10 abs.

Toujours aucune nouvelle de l'habilitation de la Licence Professionnelle « Conseiller agricole », la Présidente relancera cette question lors de son prochain passage à Paris.

POINT 4 : Formation Continue :

- 4.1 Bilan de la formation continue.

Documents avec chiffres et graphiques, commentaires de MC Delajoux. Baisse de 10% des effectifs (formations diplômante et non diplômante confondues) mais hausse des dépenses pédagogiques expliquée par quelques formations très lourdes mais avec peu d'étudiants. Rappel : la FC verse 10% à l'UPF et dégage encore quelques bénéficiaires qui « tombent dans les réserves » en fin d'exercice.

- 4.2 Règlement des études : DU « Maître-artisan ».

Adopté, unanimité.

- 4.3 Convention : DEUST MACS avec l'Université de Lyon.
- 4.4 Règlement des études du certificat d'Université « Droit du travail en Polynésie française »

Adopté, unanimité.

POINT 5 : Recherche :

- 5.1 Ecole doctorale : désignation des représentants de la Polynésie française au conseil.

8 représentants UPF + 8 Univ. Nouvelle Calédonie(UNC) + 8 extérieurs (2 Univ. Réunion, 2 Univ. Antilles-Guyane, 2 UNC, 2 UPF). Le Conseil Scientifique d'avant hier a proposé : M Neil Davis (Univ Berkeley – GUMP Station Moorea), M René Galzin (EPHE – CRIOBE Moorea). Adopté, 1 abs.

- 5.2 Projet de création d'un centre international de recherche d'archéologie en Polynésie française.

Il ne s'agit pas d'un laboratoire mais d'une convention liant plusieurs établissements ayant déjà des collaborations : UPF, Paris I, Univ Berkeley, Australian University.

Principe de création (la convention sera affinée et proposée dans un prochain CA). Adopté, unanimité.

POINT 6 : Action culturelle, partenariat UPF/AFIFO dans le cadre du festival international du film océanien.

Partenariat avec projections de documentaires (23 et 24 Janvier) sur le Campus + exposition de photos à la BU + participation gratuite d'étudiants à des ateliers d'écriture de scénarios. Financement UPF = 350 000 FCP avec inclusion du logo UPF sur tous les documents et insertion d'une demi page UPF dans la brochure du FIFO. Des informations à destination des étudiants seront données par voie d'affichage. Adopté, unanimité.

POINT 7 : Désignation des représentants étudiants au sein de la commission sociale d'établissement.

2 représentants des associations et 3 autres étudiants pour la sous-commission « aide aux projets », 3 étudiants pour la sous-commission « aide-sociale ». Listes de noms sont proposées. Adoptées, unanimité.

POINT 8 : Propositions des étudiants.

- J. Vasseur propose une sorte de « cellule des œuvres universitaires » permettant d'aborder tous les problèmes rencontrés par les étudiants dans le cadre des œuvres Universitaires. Des projets immobiliers (nouvelle cité U) pourraient être initiés par cette commission en collaboration avec le CNOUS et les autorités du Pays.
- H. Colombani annonce qu'il s'agit de sa dernière participation à un CA (élections en Février prochain) et adresse ses remerciements aux administrateurs et à l'équipe Présidentielle.

POINT 9 : Relations Internationales « conventions » entre l'UPF et :

- The University of British Columbia (Vancouver, Canada) ; échange d'étudiants
- The University of New South Wales (Sydney, Australie); échange d'étudiants
- Victoria University of Wellington (Nouvelle-Zélande); échange d'étudiants et collaboration scientifique
- Université Van Lang et Université de Hué (Vietnam). Coopération tripartite exigée pour avoir accès aux crédits de l'Agence Universitaire de la Francophonie.

POINT 10 : Demande de domiciliation à l'U.P.F. d'associations et utilisation des locaux.

- Association Universitaire des Etudiants de Polynésie Française (AUEPF), statuts déposés en cours de publication au JOPF. Adopté, unanimité.
- Club Universitaire de Badminton (BUCPF) : statuts déposés et publiés au JOPF regroupant des étudiants, des personnels de l'établissement et des « extérieurs ». Adopté, unanimité.

Les deux associations ci-dessus demandent également l'utilisation gracieuse de la halle des sports en concertation avec les autres « usagers » (enseignements et ASCUP) pour établissement d'un planning d'occupation de la salle.

Principe de gratuité pour l'AUEPF : Favorable, unanimité

Principe de gratuité pour le BUCPF pour cette année de démarrage (une participation financière sera discutée pour les années suivantes) : Favorable, 1 abs.

Les enseignants participant à l'activité « Football » dans le cadre de l'ASCUP demandent à accueillir des personnes extérieures pour des rencontres ou entraînements dans les créneaux horaires déjà affectés à cette activité afin de palier à une petite faiblesse des effectifs pour cette activité débutante. Favorable, unanimité.

L'utilisation « étendue » de la halle de sports risque de poser des problèmes de dégradation éventuelle à l'avenir. C'est un point qui est explicitement prévu dans les conventions qui seront signées, chaque année, avec les associations. D'autres points comme l'obligation d'assurance, le respect du règlement intérieur de la halle, etc sont également indiqués dans la convention type.

Principe de priorités d'utilisation de la halle des sports (ordre décroissant de priorité) : enseignements puis associations d'étudiants (ASCUP, AEUPF) puis autres associations. Adopté, unanimité.

POINT 11 : Conventions (pour vote et/ou pour information)

Près de 20 conventions pour vote et/ou information.

POINT 12 : Questions diverses.

- Information aux étudiants : deux médecins organisent des permanences dans les locaux de l'infirmerie pour gérer les aspects de prévention ainsi qu'éventuellement les visites médicales d'aptitude au sport.
- Organisation du 4^{ème} Colloque International des Plantes Aromatiques et Médicinales des régions d'Outre-mer du 11 au 13 Juillet 2006
- Action « Promouvoir l'égalité des chances », présentation par JM Goursaud du document envoyé au Ministère pour répondre à l'appel d'offre avec une demande de crédits de l'ordre de 75 000 Euros (près de 9 millions FCP).
- « Mise en garde » de C Herbaut sur l'augmentation des effectifs de PCEM 1 depuis 3 ans → des difficultés actuelles et surtout pour le futur si les effectifs augmentent encore → probable nécessité de limiter le nombre des inscrits à 70 ou 75 sur la base du « premier arrivé, premier inscrit ». Réflexion à reprendre dans un prochain CA.

Séance levée à 15h15. Prochain CA le Jeudi 23 Mars 2006.

P. Capolsini